

Curis, Rhône). Cyrille de Nolhac vendit Rothaval en 1872. Quant aux Perrières, ce sont les descendants de Jeanne-Marie-Louise de Nolhac, mariée à Laurent-Rodolphe de Farconnet, chevalier de Saint-Louis, ancien officier de l'armée de Condé, qui les possèdent aujourd'hui. A savoir, M. Amédée de Farconnet, marié à M^{lle} de Biliotti, et M. Fernand de Farconnet, marié à M^{lle} de Clavières (4).

Sous l'abbé d'Ainay, François I^{er} de Tournon, 1554, fut vendue la seigneurie de Marcilly à messire Claude Baronnat, seigneur de Poleymieux (5). Cette famille l'a possédée, comme vassale des abbés d'Ainay, jusqu'en 1657, époque

(4) Notes communiquées par M. S. de Nolhac. Arch. de la famille. Les de Nolhac, natifs de Saint-Chamond, vinrent s'établir à Lyon en 1725 en la personne de Mathieu de Nolhac. Les armes de cette famille, peintes dans la salle des échevins à l'Hôtel de Ville de Lyon, sont : *d'azur au vaisseau d'argent naviguant sur une mer d'argent.*

Celles des Farconnet, données par M. Steyert, portent : *d'argent à un faucon poursuivant une colombe essorée en bande, au chef d'azur chargé de trois besants d'or.*

Parmi les illustrations déjà citées qui ont appartenu à cette maison, n'allons pas oublier J.-B.-M. de Nolhac, de l'Académie de Lyon, mort en 1848, Il était fils de l'échevin M. Marc-Antoine et réalisa, nous dit M. Morel de Voleines, le type le plus parfait du chrétien, de l'homme vertueux sans ostentation. Ses écrits le mettent au rang des plus profonds penseurs et des écrivains les plus remarquables. En 1793, il expia dans les cachots de l'Hôtel de Ville le crime d'appartenir à une famille chrétienne et honorable et d'avoir défendu sa patrie contre la sanglante dictature de la République. Il en a publié un touchant récit. *Souvenir de trois années de la Révolution à Lyon.* (Lyon, Périsse, 1844.) Ses *Soirées de Rothaval* émettent les idées les plus généreuses. (*Revue du Lyonnais*, avril 1885.)

(5) Serrant. *Hist. d'Anse*, p. 193.